

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBault - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. MASSON - M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. MAGLICA - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BEKHTAOUI - M. BAZIN - M. BRIOT - M. DUGOURD**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Année 2006 – Soutien financier de la Ville à un athlète dijonnais - Contrat de partenariat**

Madame Garret, au nom des commissions de la Jeunesse et des Sports, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Sociétaire de l'Etrier de Bourgogne, M. Maxime Livio, âgé de dix-neuf ans seulement, pratique depuis huit années l'équitation et plus particulièrement le concours complet qui comporte trois épreuves, le dressage, le cross et le saut d'obstacles, et qui est considéré comme la plus difficile des trois disciplines équestres olympiques.

Successivement champion de France cadet, puis vice-champion de France junior en individuel et, par deux fois, vice-champion d'Europe junior par équipe, M. Livio vient d'obtenir ses meilleurs résultats en se classant, en individuel, second des championnats du monde universitaires et, par équipe, troisième de ces derniers.

Sélectionné pour intégrer le pôle France de Saumur, qui accueille les douze meilleurs espoirs français dans les trois disciplines équestres olympiques, M. Livio a pour objectifs de poursuivre sa progression au sein de la hiérarchie internationale de sa discipline sportive et d'obtenir sa sélection pour les Jeux de 2008.

Il sollicite, dans le cadre d'un contrat de partenariat, le soutien financier de la Ville dont il se propose de véhiculer le nom et l'image dans chacune des compétitions auxquelles il participera en 2006.

Il est proposé de réserver une suite favorable à sa demande.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la Jeunesse et des Sports, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. décider de confier à M. Maxime Livio, dans le cadre d'un contrat de partenariat d'un montant de 750 €, la mission de promouvoir le nom et l'image de la Ville ;

2. approuver le projet de contrat à intervenir entre la Ville et M. Livio, annexé au présent rapport, et m'autoriser, le cas échéant, à y apporter des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3. m'autoriser à signer le contrat définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

**Alain MILLOT**